



**PRÉFET  
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 24/06/2022

### **Réduction des délais de délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports dans les Hauts-de-Seine**

**Pour faire face à la forte augmentation des délais de demandes de cartes nationales d'identité et passeports des usagers français, le préfet avait activé un plan d'urgence et de mobilisation avec les communes. Il a permis de réduire sensiblement ces délais.**

Entre février 2021 et février 2022, les demandes de titres avaient augmenté de 72% dans les Hauts-de-Seine.

Dans le cadre du plan d'urgence national lancé par le ministère de l'Intérieur, visant à améliorer les délais de délivrance des passeports et des cartes nationales d'identité, le préfet des Hauts-de-Seine a pris un certain nombre de mesures, en lien avec les communes, notamment:

- Utilisation plus large des dispositifs de recueil de demandes en mairie, et déploiement de dispositifs supplémentaires ;
- Elargissement des plages horaires d'accueil en mairie et de travail au centre d'expertise et de ressource des titres (CERT) de Boulogne-Billancourt ;
- Ouverture d'un centre temporaire d'accueil du 13 juin au 29 juillet pour proposer de nouveaux rendez-vous.

Ces mesures exceptionnelles ont permis de réduire les délais d'accueil en mairie et les délais de traitement au CERT. Début mai, le délai d'attente pour un usager était de 82 jours, de la demande de rendez-vous en mairie, jusqu'à la réception du SMS indiquant que le titre est prêt. Ce délai est aujourd'hui réduit à 70 jours et il devrait encore s'améliorer depuis l'ouverture du centre temporaire d'accueil à la Garenne-Colombes.

Il est important de rappeler que les titres périmés depuis moins de 5 ans restent valables pour un certain nombre de démarches, notamment pour passer des examens ou s'inscrire au permis de conduire.

Contact : Service départemental de la communication interministérielle  
01.40.97.22.60 / [pref-presse@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:pref-presse@hauts-de-seine.gouv.fr)

## Nombre de titres instruits et délivrés par le CERT :

- 2017 : 255 386 titres délivrés
- 2018 : 289 283 titres délivrés
- 2019 : 305 619 titres délivrés
- 2020 : 213 260 titres délivrés
- 2021 : 274 742 titres délivrés
- 1er janv-15 juin 2022 : 187 119 titres délivrés

En savoir plus sur le Plan d'urgence visant à améliorer les délais de délivrance des passeports et des cartes nationales d'identité :

<https://www.interieur.gouv.fr/actualites/communiqués/plan-durgence-visant-a-ameliorer-delaix-de-delivrance-des-passeports-et-des>

Semaine	Délai de RDV en mairie	Délai d'instruction du CERT, de production et d'acheminement du titre en mairie	Délai total pour l'utilisateur
19 (9-15 mai)	64 jours	18 jours	<b>82 jours</b>
20 (16 au 22 mai)	59 jours	18 jours	<b>77 jours</b>
21 (23 au 29 mai)	59 jours	17 jours	<b>76 jours</b>
22 (30 mai au 5 juin)	57 jours	17 jours	<b>74 jours</b>
23 (6 au 12 juin)	53 jours	18 jours	<b>71 jours</b>
24 (13 au 19 juin)	52 jours	18 jours	<b>70 jours</b>